

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant les travaux devant le 29 rue de la Libération à Forges-les-Eaux du 28 novembre 2023 au 15 décembre 2023.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement afin de préserver la sécurité,

### **ARRETE :**

N°2023-239

**Objet :** Mise en place d'un échafaudage avec création d'une zone de sécurité 29 rue de la Libération

Du 28 novembre 2023 au 15 décembre 2023

Entreprise P. BOURDET

#### **Article I :**

- La pose d'un échafaudage sur le trottoir le long du 29 rue de la Libération à Forges-les-Eaux est autorisée du 28 novembre 2023 au 15 décembre 2023.

#### **Article II :**

Le stationnement sera interdit devant le 29 rue de la Libération à Forges-les-Eaux.

Une déviation sécurisée des piétons sera mise en place afin de contourner la zone occupée sur trottoirs.

#### **Article III :**

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

L'entreprise P. BOURDET, 2, route des Bruyères 76440 Forges-les-Eaux prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

#### **Article IV :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 15 novembre 2023

Le Maire  
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le : 15 NOV. 2023